

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Lundi 09 Octobre 2017

Excusé : Daniel VAYSSADE, Patrick GOMEZ

Approbation du dernier compte rendu réunion du 26 Juin 2017 :

Aucune remarque sur le compte rendu, donc approbation de celui-ci

Syndicat Montbazens Rignac :

** Rapport annuel prix et qualité du service public de l'eau potable pour 2016:*

Mme le Maire présente le rapport annuel 2016 établi par le Syndicat Montbazens-Rignac.

Estimation de la population desservie : 66 716 habitants

Nombre total d'abonnés : 35 442

Approbation du rapport annuel

**Elargissement du périmètre du Syndicat : demande d'adhésion du Conques-Muret le Château et Cuzac :*

Conformément au CGCT, le Conseil Municipal de chaque Collectivité membre du SMAEP de MONTBAZENS RIGNAC doit se prononcer sur l'admission de tout nouveau membre au Syndicat et ce dans un délai de trois mois. Approbation pour cette demande d'adhésion

Syndicat Mixte Lot-Dourdou : adhésion

Convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage « Salgues RD 987 » :

La collectivité désigne le SIEDA par la présente convention comme maître d'ouvrage unique des opérations de dissimulation du réseau d'éclairage public réalisée en concomitance avec les travaux de dissimulation du réseau de distribution d'électricité pour « traverse RD n° 987 »

Accord du conseil municipal pour signature de cette convention.

Communauté de Communes « Aubrac Carladez et Viadène » :

- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

** Eau*

Transfert de la compétence eau potable, compétence facultative, ce qui permet d'avoir jusqu'au 31 décembre 2018 pour décider de l'extension de la compétence à l'ensemble de la ComCom Aubrac Carladez et Viadène.

Accord de transférer cette compétence dans le bloc des compétences facultatives.

** Voirie*

La compétence voirie est rendue aux communes

** Tourisme*

Décision de création d'un Office de Tourisme Communautaire sur le territoire de la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène sous le statut d'établissement public industriel et commercial (EPCI)

Siège social Laguiole et 4 bureaux d'accueil : St Chély d'Aubrac, Mur de Barrez, St Amant et Sainte Geneviève.

Composition du comité de direction : 24 membres dont 13 membres de la COMCOM et 11 membres représentant les professionnels du tourisme.

Demande d'achat de biens sectionnaux :

Demande de Mr AUGUY Maurice pour l'achat de terrains

* section de Serre de Vialatelles et de Combes Basses

Le conseil municipal autorise Mme le Maire a engager la procédure de vente et à convoquer les électeurs ayants droits de la section.

* section de Condom d'Aubrac

Demande d'achat d'une parcelle AI 17 d'une superficie de 24 a 05 ca.

Accord du conseil municipal sur le principe de la vente. Engagement de la procédure après avis de la Commission Syndicale.

Questions et informations diverses :

- Réhabilitation du four à pain à Aunac par les habitants : Travaux en cours et restauration terminée pour le porche de l'église d'Aunac.
- Réhabilitation salle multi-accueil Condom. Choix de la maîtrise d'œuvre en cours
- Choix de matériel pour zéro phyto en cours.